

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 7 octobre 2022 à 18 H 00

Compte-rendu de séance n° 22

L'an deux mille vingt deux, le sept octobre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Convocation le 3 octobre 2022

Présents : Mr ARGENTI Alexis le Maire - Mme NEDELEC-CORSO Scylia - Mme BALDINI Murielle - Mr BARRIERE Joël - Mr GUILLEMETTE Thierry

Absente excusée : Mme MIRONNEAU Nathalie (pouvoir à Mr BARRIERE Joël)

Désignation du secrétaire de séance

Mr GUILLEMETTE Thierry

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1 - Approbation du conseil municipal du 4/08/2022

Le compte-rendu du vendredi 4 août 2022 est adopté à l'UNANIMITE .

2 - Action en justice :

Le Maire expose que la commune a été déboutée lors du jugement du procès de SAITTA Vincent.

Il a été décidé de se pourvoir en cassation, à la MAJORITE

3 - Eclairage public :

Vu la conjoncture actuelle, il a été décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6h du matin.

Approuvé à L'UNANIMITE

4 - ZAN (information) :

Le Maire informe le conseil municipal de la publication de deux décrets du 29 avril, qui précisent les conditions d'application de la loi Climat sur la méthode de mise en oeuvre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) mettant un coup de frein aux dynamiques locales, leviers indispensables pour mettre en oeuvre les stratégies d'aménagement et de développement local. L'Association des Maires de France, par un communiqué de presse du 22/06/2022, saisit l'Etat.

5 - Subventions diverses :

Le Conseil Municipal décide, à l'UNANIMITE de donner une participation financière à hauteur de :

- 150 € à l'Association de chasse de la Roque-en-Provence
- 150 € à l'Association SANTE+ESTERON de Roquestéron

6 - Adhésion à la Fondation du Patrimoine :

Le Conseil Municipal approuve, à l'UNANIMITE l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour une cotisation annuelle de 55 €.

7 - Questions diverses :

La séance est levée à 19 h 30